



## SPP et PATS SDIS du RHONE

Monsieur le directeur  
du SDIS du Rhône  
17 rue Rabelais  
69421 Lyon cedex 03

Lyon, le 17 mai 2013

N/ Réf. : 2013105

### Objet : financement IEMP

Monsieur le directeur,

Au cours de notre dernière rencontre concernant l'application de l'IEMP, vous nous avez précisé que l'enveloppe qui sera allouée à la mise en place de cette prime serait "raisonnable".

Au regard des dispositions qui avaient été prises pour les fonctionnaires sur les jours de carence, nous vous demandons de bien vouloir rajouter toutes les sommes récupérées des arrêts maladie à cette "enveloppe raisonnable" et de nous communiquer le montant des sommes récupérées depuis janvier 2012.

En espérant que notre demande retiendra toute votre attention et dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le directeur, à l'expression de notre considération distinguée.

Le secrétaire général

Gilbert LEBRUN

